

Strasbourg fait son entrée dans le Top 100

L'université de Strasbourg grimpe à la 97^e place. Ce qui n'empêche pas son président, Alain Beretz, d'être critique sur le classement.

L'université de Strasbourg, qui était en 2012 au-delà du centième rang du classement de Shanghai, fait cette année son entrée dans le Top 100, à la 97^e place. La plus grosse université de France en nombre d'étudiants (44.000) est souvent présentée comme un modèle. Issue de la fusion des trois universités de la ville en 2009, elle a signé en juin l'un des trois premiers contrats de site, cette innovation de la loi Fioraso, préalable aux futures communautés d'universités. La remontée dans le classement de Shanghai est « technique », relativise toutefois son président, Alain Beretz. Liée au fait que le palmarès a pris en compte cette année le prix Nobel de médecine, qui avait été attribué en 2011 à Jules Hoffmann, rattaché à l'université de Strasbourg.

Cette remontée n'a pas fait changer d'avis Alain Beretz sur les classements d'universités. « On est très contents de remonter dans le classement de Shanghai, mais l'université n'a pas changé d'une année sur l'autre, confie-t-il. Notre évolution est la preuve, s'il en fallait une, que ces classements ne valent rien. La science n'évolue pas comme ça, de manière aussi radicale. Nous travaillons sur des périodes très longues. Ce bond que

« La science n'évolue pas de manière aussi radicale. Nous travaillons sur des périodes très longues. »

ALAIN BERETZ
 Président de l'université de Strasbourg

fait notre université est la preuve de l'ineptie technique des classements. »

Alain Beretz va jusqu'à évoquer « le danger » des classements, qu'il juge « à la fois bidons et toxiques ». Et il n'exclut pas de son analyse le futur classement européen U-Multirank, souvent présenté comme une alternative heureuse au classement de Shanghai. « Les soutiens de notre gouvernement ou de l'Union européenne à un classement européen sont un grand danger pour les universités, soutient-il. Il ne faudrait pas, par exemple, qu'ils interviennent dans les critères de dotation. [...] Qu'on puisse éventuellement classer les performances d'universités comparables dans certaines sous-catégories, pourquoi pas. Mais le grand danger, c'est de regarder comment sont construits ces classements et de s'arranger ensuite pour remplir les bonnes cases. » — M.-C. C.

